



Le Syndicat national CGT de l'INRA co-signe ce communiqué du SNTRS-CGT :

Le président de l'université, M Jean Paul Saint André, veut démanteler la plateforme PADAM (Plateforme Automatisée de Développement d'Anticorps Monoclonaux) labellisée IBISA, localisée sur le site d'Angers et gérée par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Biogenouest.

Le Comité Directeur de Biogenouest a proposé de rencontrer le président de l'université pour définir le devenir de la plateforme car toute fermeture et déménagement de la plateforme doit se faire après décision du conseil de groupement du GIS. Le président de l'université est passé outre et le 3 avril, il a fait une tentative de déménagement qui a essuyé un échec grâce à l'intervention de la CGT. Le président de l'université a alors décidé d'affecter les personnels techniques de la plateforme dans des bureaux situés dans un autre bâtiment, conduisant à l'arrêt progressif de tous les projets académiques et industriels, et à la perte de matériel biologique et d'animaux de laboratoires. Ceci ayant des conséquences directes sur les partenaires extérieurs dont les projets s'appuient sur la plateforme PADAM. Pour aider le président de l'université, la Direction générale de l'Inserm a fait pression, en vain, sur les 3 ITA affectés à la plateforme afin qu'ils quittent PADAM, espérant ainsi rendre la plateforme non fonctionnelle.

Au lieu de se conformer à la lettre ouverte du Conseil Scientifique de Biogenouest aux onze établissements membres du GIS demandant la tenue d'une réunion exceptionnelle du conseil de groupement au sujet de PADAM, le président de l'université a engagé une procédure en urgence non contradictoire auprès du Tribunal de Grande Instance. Il a obtenu l'autorisation de mettre des chaînes sur les entrées du bâtiment au prétexte de la mise en place d'un «verrou sanitaire» pour décontaminer des équipements, interdisant par là même l'accès aux laboratoires et aux bureaux. Ce qui lui permet d'achever de démanteler PADAM en déménageant en hâte les équipements sans aucune précaution, avant la tenue de toute réunion. Le président de l'université -ex doyen de la fac de médecine- veut se débarrasser d'un scientifique (DR1-CNRS) qui a largement contribué à la reconnaissance du site d'Angers comme centre de recherche biomédicale.

La situation sur le site universitaire d'Angers est particulièrement malsaine. Car ce conflit se déroule sur un fond de développement de l'ésotérisme dans le milieu hospitalo-universitaire et scientifique. Dans le conflit avec le directeur de la plate-forme, le président de l'université s'appuie sur deux chercheurs participant aux activités d'un groupe ésotérique dont l'animateur propose que la méditation transcendante soit intégrée dans les méthodes thérapeutiques et la formation médicale.

Pour quelles raisons le CNRS est-il resté silencieux et l'Inserm se soit-elle impliquée -notamment par sa déléguée régionale- dans son aide au président de l'université ? Est-ce la logique de la LRU, qui confère un pouvoir si exorbitant aux présidents des universités ?

Il serait préjudiciable à toute la communauté scientifique que les efforts tant scientifiques que financiers des dernières années qui ont été déployés sur la recherche biomédicale à Angers soient ainsi liquidés.

Le président de l'université d'Angers n'a pas gagné la partie. La CGT fera tout pour que la Science et le rationnel l'emportent.

Villejuif, le 14 mai 2012

SNTRS-CGT : 7, rue Guy Môquet - 94800 Villejuif - Tél : 01 49 58 35 85 - Fax : 01 49 58 35 33 - Mail : sntscgt@vjf.cnrs.fr

CGT-INRA : RN 10 - Porte de St Cyr - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr